

Osez la solution coopérative pour une bonne performance économique conjuguée à une bonne empreinte territoriale !

Les sociétés coopératives apportent des réponses aux grandes transitions économiques, sociales et sociétales depuis toujours. Dans le contexte post-Covid, les Régions doivent se saisir de l'opportunité coopérative pour soutenir un autre modèle de société :

Des entreprises créatrices d'emplois durables

La crise sanitaire renforce la volonté d'une économie plus citoyenne. La non délocalisation comme la relocalisation des emplois apportent du sens aux territoires où différentes parties prenantes (entrepreneurs, acteurs du développement économique, collectivités publiques) peuvent apporter leur contribution. La solution coopérative s'ouvre à tous les secteurs, de l'industrie à la construction, du commerce à l'énergie et à l'environnement, de la culture au sport, des transports aux services.

Des exemples à l'appui

La relocalisation de biens essentiels sur le territoire français

La Coop des Masques est née d'une volonté de regrouper tous les acteurs économiques et toutes les structures directement concernées autour d'un projet commun : relancer la fabrication de masques. La Coop des Masques permet à tout un chacun de s'engager dans un projet porteur de sens et bénéfique pour le territoire et répondant à un enjeu de santé public.

Des entreprises aux mains des salariés

La reprise d'entreprises par les salariés, devenus actionnaires, au-delà du maintien des emplois et des savoir-faire sur les territoires, est un gage de pérennité et de performance. Près de 32 000 emplois coopératifs proviennent d'une transmission, d'une reprise à la barre ou d'une transformation.

La préservation d'un savoir-faire technologique rare

L'entreprise SET (Smart equipment technology), leader mondial des équipements d'assemblage pour capteurs à infra-rouges, est mise en difficulté par son actionnaire américano-suédois et dépose le bilan. Les salariés reprennent leur entreprise sous forme de Scop, face à une offre concurrente menée par une multinationale cotée au Nasdaq.

Des entreprises engagées dans la transition écologique

Avec déjà 21 % des Scop et des Scic actives fin 2020, c'est 11 000 salariés pour 985 millions d'euros de CA qui œuvrent dans des ressourceries/recyclage, le commerce et les produits bio ou écologiques, la construction/rénovation de bâtiments écologiques, la mobilité durable (ex : réseau d'autopartage Citiz) et les énergies renouvelables.

L'énergie verte dédiée à la transition citoyenne

Enercoop, fournisseur d'électricité, propose une offre d'origine 100 % renouvelable aux particuliers, professionnels, collectivités et associations sur l'ensemble du territoire. Les 11 coopératives du réseau, réparties dans toute la France, s'approvisionnent auprès de producteurs d'énergie renouvelable locaux.



Chiffre d'affaires agrégé de **6,3** milliards d'€

Propositions

Faciliter l'investissement dans une économie plus équilibrée et plus durable

1

Accroître les transmissions d'entreprises saines

Apporter les solutions de financement, un petit coup de pouce aux transmissions d'entreprises

La clé de la réussite porte sur l'implication des salariés, gage de pérennisation. Cette voie est déjà une réalité avec, à fin 2020, plus de 1 300 Scop et Scic issues de différentes reprises par les salariés. Elles comptent près de 32 000 salariés et génèrent un CA de près de 3 milliards d'€. Ces coopératives connaissent un taux de pérennité à 5 ans de 87 % pour les transmissions saines.

La reprise par les salariés peut intéresser tant au point de vue du cédant (qui cherche un acquéreur et qui ne connaît pas suffisamment cette solution), que des salariés repreneurs (qui veulent garder leurs emplois et ne pensent pas possible de réunir les fonds). **Les Régions peuvent soutenir et co-financer aux côtés des financeurs solidaires et des banques ces projets de reprises d'entreprises par les salariés.**



93 %

C'est le taux de pérennité à 3 ans des transmissions d'entreprise en Scop (1) contre 77% pour les cessions non familiales des PME-ETI en France (2)

(1) Données CG Scop 2020

(2) Données Observatoire BPCE 2017

Soutenir la reprise d'entreprises en difficulté

2

Permettre aux entreprises en difficulté de retrouver des repreneurs et aux salariés de conserver leur emploi

La reprise d'une entreprise par ses salariés permet de sauver de l'emploi, une activité économique mais aussi d'empêcher la délocalisation de nos savoir-faire. Et les reprises sont fructueuses quand elles sont réalisées par ceux qui connaissent le mieux l'activité de l'entreprise. Ainsi, les coopératives issues de reprises à la barre connaissent un taux de pérennité à 5 ans de 70 %.

Alors que s'annonce une période difficile avec la fin du soutien exceptionnel de l'Etat aux entreprises pour faire face aux conséquences de la Covid-19, **les Régions ont un rôle essentiel à jouer pour préserver le maintien de l'activité et de l'emploi en soutenant les salariés comme potentiels repreneurs et détenteurs du savoir-faire.**

3

Soutenir le développement d'une agriculture locale et collective

Le secteur agricole est en pleine mutation vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement, une production et une consommation plus locale mais aussi vers une autre façon d'aborder le métier même d'agriculteur face à des fluctuations et des rémunérations de plus en plus aléatoires.

A la suite du mouvement de concentration des productions agricoles, la transmission des grosses exploitations est problématique. Les jeunes agriculteurs ne peuvent financer et assurer le fonctionnement de telles structures, qui soit ne trouvent pas de repreneurs, soit viennent fusionner avec d'autres grosses exploitations, favorisant l'émergence de super exploitations. Or, de nombreux agriculteurs souhaitent se tourner vers des modes d'exploitation collectif, par exemple en Scop où plusieurs agriculteurs peuvent fusionner et ainsi bénéficier d'un statut de salarié plus protecteur ou en Scic, pour faire converger leurs intérêts communs avec d'autres parties prenantes en favorisant le circuit court et la production responsable.

La Région, en tant que pilote des politiques de l'agriculture et du développement rural, est un moteur essentiel de cette transition, notamment pour les transmissions. Aujourd'hui, l'accès à l'agriculture en Scop/Scic est limitée par les conditions d'octroi de la DJA (dotation jeune agriculteur) qui ne permet que l'installation individuelle. Ouvrir cette dotation aux « salariés associés » ou aux « entrepreneurs salariés associés » et modifier le critère d'âge pour permettre les reconversions professionnelles renforcera le maintien d'exploitations agricoles, en fortifiant leur conversion vers une agriculture plus humaine.

Propositions

Transformer l'économie en relocalisant la production et l'emploi

Développer les entreprises coopératives pour dynamiser la transition écologique

4

Par la promotion des modèles coopératifs comme forme d'entrepreneuriat privilégiée aux côtés des partenaires territoriaux, l'intérêt d'accompagner et d'investir dans les projets à gouvernance partagée impliquant plusieurs parties prenantes peut résoudre en commun les enjeux du développement durable. La solution coopérative sera sans aucun doute un gage de réussite pour le « Green Deal » ou « Pacte vert » amené à se déployer sur les territoires.

Promotion et production d'énergies durables, amélioration de l'efficacité énergétique, économie circulaire, protection de la biodiversité, nouvelles mobilités, sont autant de champs investis par les Scop et les Scic. C'est une structure qui fait sens car elle est porteuse de valeurs indissociables de la transition écologique : démocratie, place centrale de l'humain, rentabilité au service du projet commun.

5

Créer et développer des start-up numériques éthiques

Le fonds evergreen CoopVenture a été lancé par le Mouvement Scop, la French Tech Grenoble, le Crédit Coopératif, 3 Scop et des collectivités territoriales en mars 2021, avec une première expérimentation pilote en région Auvergne-Rhône-Alpes, avant un déploiement national. CoopVenture propose une alternative à la revente des start-up du numérique pour garder la valeur et les emplois sur les territoires. En effet, le modèle économique des fonds d'investissement rend la revente de la start-up à moyen terme pratiquement incontournable alors même que nombre d'entrepreneurs ne souhaitent pas avoir à revendre leur entreprise à court terme ni en perdre le contrôle. Le développement d'une économie réellement collaborative et socialement innovante pose l'enjeu de l'accompagnement et du financement de ces initiatives. **CoopVenture a vocation dès 2022 à financer les start-up numériques sur les territoires en partenariat avec toutes les collectivités locales prêtes à co-investir dans ce fonds evergreen avec cet objectif d'ancrage des emplois numériques.**



Se tourner vers les Scic pour renforcer la dynamique des initiatives territoriales et nationales

6

Les partenariats publics/privés sont souvent une réponse aux besoins sociaux et environnementaux dans des secteurs clés : la santé, l'économie circulaire, la mobilité, l'alimentaire, l'énergie, l'habitat, la finance, ... La solution Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) répond aux enjeux de structuration des collectifs (équipe projet, acteurs des filières/territoires, collectivités territoriales) et à la stabilité de leur modèle économique en particulier.

La Scic assure une gestion collective d'un projet économique commun, créant des emplois et un savoir faire non-délocalisable. Elle permet d'associer toutes les parties prenantes d'une activité économique, que ce soit bénéficiaires, clients, producteurs, salariés, bénévoles, investisseurs... **Les Régions, en tant que collectivités territoriales, peuvent prendre des parts sociales jusqu'à 50 % du capital, et ainsi se saisir de la Scic comme outil de politique publique efficace, y compris pour la gestion de services publics.**

7

Sécuriser l'essor du travail autonome en CAE

Les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) proposent une modalité unique d'exercice de l'entrepreneuriat dans un cadre articulant autonomie, sécurité et coopération. L'entrepreneuriat coopératif en CAE est un puissant levier du développement territorial, à la fois économique, solidaire et durable, avec plus de 12 000 entrepreneurs qui développent leur activité dans des secteurs très diversifiés et un chiffre d'affaires cumulé de 260 millions d'euros.

Le statut d'entrepreneur salarié associé a montré sa résilience durant la crise du Covid (éligibilité au chômage partiel). Avec l'implication des Régions, il s'agit d'opérer un changement d'échelle de cette alternative en doublant le nombre d'entrepreneurs salariés associés en CAE et d'activités économiques durables et rémunératrices au sein des CAE d'ici 2025.

Les Régions peuvent relever deux défis : tout d'abord, déployer des outils de financement (avances remboursables, fonds de secours, prêts d'honneurs à taux zéro, abondement au capital social des entrepreneurs) pour aider la création d'activité et son développement malgré la pandémie. Ensuite, assurer la capacité d'accueil et d'accompagnement des CAE sur l'ensemble du territoire, facteur de maintien de leur activité dans la durée, par un appui financier public aux CAE.

> De la solidarité

. Des outils financiers développés par et pour les Scop et les Scic (prêts et titres participatifs, garanties)
74 millions d'euros d'investissements dans les coopératives

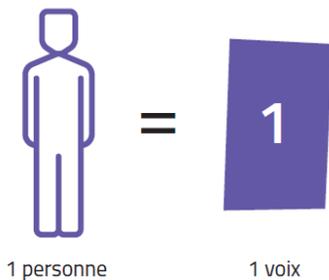
- . Création du PPES (prêt participatif d'entraide et solidaire) avec 2,7 millions d'euros versés à 126 Scop et Scic durant le confinement.
- . Chèques services pour un total de 230 000 euros versés aux salariés les plus en difficulté par l'Union Sociale des Scop et Scic.

> Les Scop et Scic, une réponse possible au bien vieillir ensemble

2 exemples d'initiatives innovantes dans la silver économie :

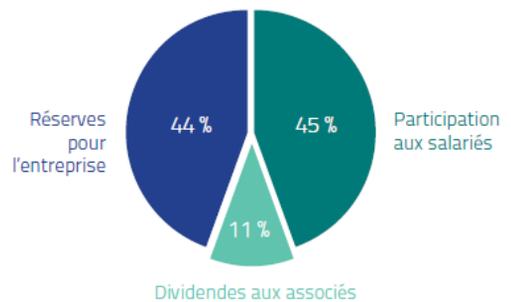
- . La Scic Hacoopa, projet d'habitats inclusifs pour personnes âgées, contribue aux échanges intergénérationnels au coeur des quartiers.
- . La Scic Les 3 Colonnes finance le maintien à domicile des personnes âgées grâce au viager solidaire.

> Une gouvernance partagée



> Une répartition équitable des bénéfices

Répartition des résultats net des Scop

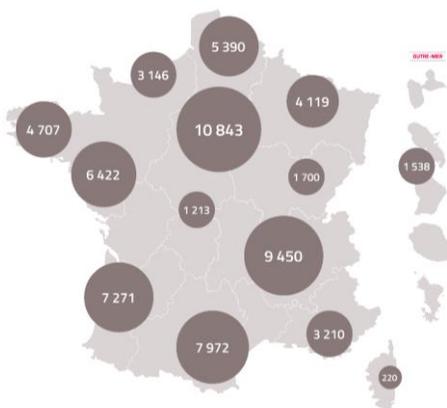


36 %

C'est la moyenne des ratios total fonds propres sur total bilan des sociétés coopératives, ce qui témoigne de leur bonne solidité financière.

* Source : Liasses fiscales 2019

> 3 611 entreprises et 67 200 emplois non délocalisables



> De la croissance

+30 %

C'est la progression du nombre d'emplois coopératifs en 5 ans

Les Scop et Scic de l'Ouest

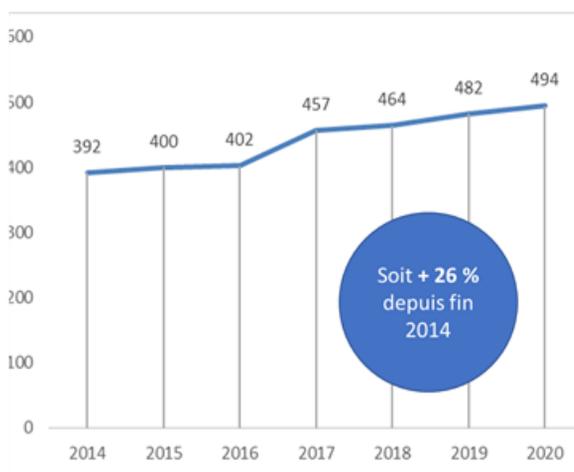
En 2020, L'Union Régionale des Scop & Scic de l'Ouest confirme sa position de première Union Régionale de France, en effet, L'Union Régionale des Scop et Scic de l'Ouest représente à ce jour, au regard du national, 31 décembre 2020 près de :

- **21 %** des coopératives adhérentes Scop-Scic,
- **13 %** du nombre des emplois
- **19 %** du chiffre d'affaires agrégé (1,613 milliards d'€uro).
- **18 %** des nouvelles coopératives Scop-Scic créées en 2020 (36/203),
- **18 %** des nouveaux emplois créés en 2020 (251/1400).

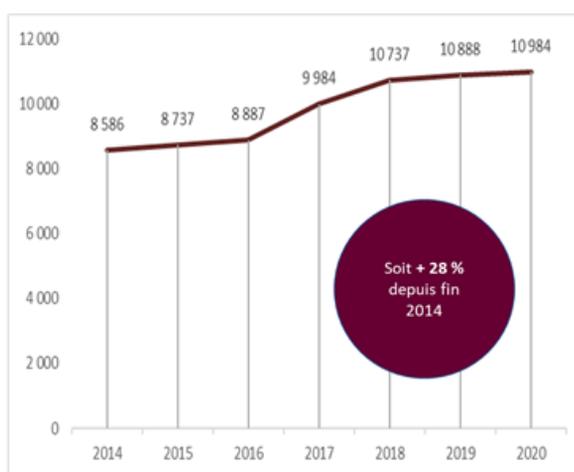
L'Union Régionale des Scop & Scic de l'Ouest créée, par année, en moyenne, 30 coopératives Scop-Scic et plus de 200 emplois durables non délocalisables.



Évolution du nombre de sociétés coopératives – 2014/2020

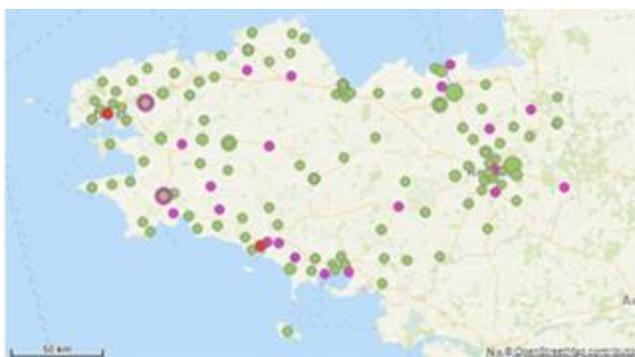


Évolution du nombre d'emplois en ETP – 2014/2020



L'Union Régionale des Scop & Scic de l'Ouest représente et accompagne, en Région Bretagne, au 31 décembre 2020 :

- **Plus de 230** coopératives adhérentes Scop-Scic,
- **Plus de 4700** des emplois,
- **Plus de 353 millions** de chiffre d'affaires agrégé,
- **En moyenne annuelle plus de 15** création de nouvelles coopératives Scop-Scic,
- **En moyenne annuelle près de 100** nouveaux emplois créés,
- **Sur la période 2014-2020**, une évolution de 20 % du nombre de coopératives Scop-Scic et de 20 % du nombre d'emplois.



Comme l'indique la carte ci-jointe, les coopératives Scop-Scic, assurent un véritable maillage territorial, qui par leurs présences contribuent au développement et au maintien d'activités économiques et d'emplois tant sur les territoires urbains, périurbains que ruraux.